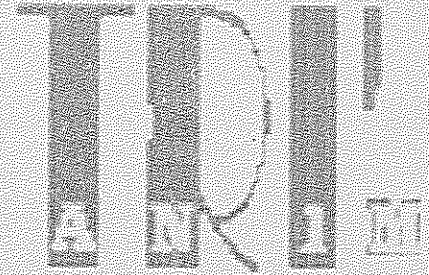


CHANGEMENT TARIFS SEPTEMBRE 2012



A compter du 1er septembre 2012, et pour répondre aux critères d'exigence de la Caisse d'Allocations Familiales, les modalités de vente des tickets périscolaires changent.

Vous trouverez également début août au centre et en mairie, les dossiers d'inscription pour la rentrée 2012.

Afin de compléter le dossier, nous vous demandons également :

- une attestation CAF de votre quotient familial (disponible sur www.54.caf.fr), obligation de fournir ce document sans quoi c'est le prix de vente non CAF qui sera appliqué.
- un certificat médical attestant l'aptitude à la vie en collectivité et à jour de vaccinations de votre enfant.

RESIDENT LANDRES OU PREUTIN (MIDI)

Quotient Familial	De 0 à 499	De 500 à 1199	1200 et + ou non CAF
REPAS MIDI	6.50 €	6.90 €	7.90 €
MATIN	1 €	1.20 €	1.70 €
SOIR	2 €	2.40 €	3.40 €

EXTERIEUR XIVRY OU PREUTIN (MATIN/SOIR)

REPAS MIDI	7.50 €	8.50 €	10.50 €
MATIN	1.50 €	2 €	3 €
SOIR	3 €	4 €	6 €